

La communauté protestante de Lacoste

sous l'Ancien Régime



Source : Le livre de comptes de Jacques Perrotet
(1678-1688)

Transcription, prise en notes et relevé : Bernard APPY

Description :

Certains passages sont transcrits, notamment ceux qui indiquent les prix des marchandises, du bétail, et d'autres produits que négociait Jacques Perrotet. Il y a aussi le compte de ce qu'a coûté le séjour - clandestin - du pasteur Étienne Villet de décembre 1679 à mars 1680 qui visita les communautés protestantes du nord Luberon, privées de pasteur et de temples depuis les interdictions et démolitions de 1663. Vers la fin du document se trouve la copie d'un mémoire des sépultures à Lacoste de 1657 à 1663, sous le ministère du pasteur Pierre Chalier : ce dernier ne se contentait pas de noter les sépultures, il indiquait également - fait rarissime - les circonstances des décès.

AD 84

Lacoste

1 J 600 Livre de comptes de Jacques PERROTET

1678-1688

Transcription, prise en notes et relevé : Bernard APPY

f° 1¹:

*Brouliard tenu par moy Jacques PERROTET.
À La Coste, ce 2 janvier 1678.*

05/05/1679 : *J'ay achepté 3 onces 1/2 de graine de vers à soy de M. Amiel, à raison de 20 soulz.*

11/05/1679 : *J'ay achepté la feuilhe de Jean Baridon.*

15/05/1679 : *J'ay achepté la feuilhe de ...², de proche la luzerne de M. Sambuc.*

J'ay achepté de vers à soy de Gabriel Jean ; me coûtent 6 livres.

03/06/1679 : *J'ay achepté de feuilhe de Pierre Mallan.*

(...) Celle de Samuel Appy.

12/06/1679 : *Celle d'Ellizé, de La Valmasque. (...) J'ay vandu 1 livre 10 sous de laditte feuilhe.*

06/03/1680 : *J'ay achepté de Jacques Jourdan 4 onces graine de vers à soy (1 livre 5 sous).*

Thomas Perrotet m'an a vandu 3 ...³ onces.

J'an ay bailhé 2 onces à Jean Hugue.

J'an ay bailhé 2 onces à Pierre Michellin.

J'an ay bailhé à Goullin 7 onces.

J'an ay bailhé à ma tante 2 onces.

J'an doibz à Jean Gardiol 2 onces.

J'an doibz à Daniel Orcel 2 onces.

..⁴/03/1680 : *J'ay achepté de Pierre Phellipt la feuilhe de ces mûriers du pred de Bernard, pour le prix de 4 livres.*

¹ . Les premiers folios ne sont pas numérotés.

² . Illisible.

³ . Illisible.

⁴ . Tache.

J'ay achepté un arbre de Pierre Gardiol, à feu Cézard, à la fontène de Bricouille, pour le prix de 1 livre.

28/03/1680 : *J'ay achepté de M. Appy et de Jean Bernard, celle de feu Barthellemy Perrottet, de la Capelle, pour le prix de 12 livres.*

Celle de M. Arnaud, pour le prix de 7 livres.

De M. Mallan, un à la Gran Vigne : 2 livres.

De Jean Baridon, à Parasa et devant sa maison : 1 livre.

f° 1v° :

10/04/1680 : *J'ay achepté 2 mûriers de la vefve de Josept Orcel, pour le prix de 24 sous.*

Plus, d'Estienne Pallon, au pred de Bernard : 1 livre

de Pierre Perrottet "le Beuridier" : 3 livres 5 sous

de Daniel Perrottet, à feu Jean : 4 livres 16 sous

de Sallamon Appy : 4 livres

de Tomas Perrottet, à feu Jean, ou de M. Sambuc : 6 livres

de Pierre Baridon, dit "Cristal" : 1 livre 15 sous

de Jean Appy "le Dindon" : 9 livres

de Jean Bernard : 4 livres 10 sous

de Pierre Mallan "le Rouquet" : 4 livres

de ... ⁵, un arbre : 1 livre 5 sous

1687 : *Jean Corty m'a bailhé 1 livre 10 sous en déduction de ces tailles de la présente année 1687.*

André Mallan, à feu Anthoine, m'a aussy bailhé 2 livres en déduction.

f° 2, 2v° et 3 :

3 pages de tables ⁶

f° 3v° ⁷:

Comptes divers.

sans date : 2 charges de blé conségail : 14 livres 4 sous

2 charges de blé annone : 22 livres 8 sous

f° 4 :

Comptes divers.

22/06/1687 : *J'ay fait receu à Jean Appy, fils de Jean, de 8 livres 9 sous, en déduction et à compte des tailles des hoirs de Jean Vial.*

f° 4v° :

22/01/1679 : *Resseu payement dudit Appy des 3 livres cy-dessoubz. ⁸*

f° 1 ⁹ :

01/10/1678 : *Antoine Appy me doibt 3 livres pour un pailhe que je luy ay vandu (...), et il me doibt payer dans un mois.*

⁵ . Illisible.

⁶ . Pour 1681 ?

⁷ . Les folios suivants ne sont pas numérotés.

⁸ . Voir le folio suivant.

⁹ . Les folios suivants sont numérotés.

15/06/1678 : *J'ay vandu le pailhe de deux prés que j'ay à Fondz d'Olliviers, à Antoine Appy, pour le prix de 7 livres.*

28/10/1687 : *Pierre Appy, à feu Jacques, m'a répondu 4 livres 4 sous qu'il doibt payer des arrérages des tailles, dit "Marchand".*

Plus, doib payer à moy 19 sous pour la tailhe de Jean Rous, de Lourmarin.

Plus, me doibt pour ... ¹⁰ de cette année : 1 livre 17 sous.

f° 1v° :

f° 2 :

Comptes divers.

f° 2v° :

Comptes divers.

f° 3 :

Copie d'une lettre datée du 19/01/1696, d'Apt, et signée des Syndics généraux des notaires de Provence.

f° 3v° :

Suite et fin de la lettre.

Comptes divers.

f° 4 :

Comptes : Pierre GARDIOL, de Bezaure

11/12/1678 : *J'ay vendu une meulle à Pierre Gardiol, de Bezaure, pour le pris de 66 livres ; appert par acte rière Me Appy.*

Payable : la moitié à la St-Clair et l'autre moitié à la St-Jean-Batiste de l'année 1679.

f° 4v° :

Comptes : André SALLEN

f° 5 :

Comptes : Jeorge CHABOT

f° 5v° :

Comptes : Daniel ORCEL

f° 6 :

Comptes : Daniel ORCEL

15/06/1678 : *Doibt (...) pour un mullet que je luy ay vandu : 70 livres 10 sous.*

Payable : la moitié à la Madellène prochène, et le reste de la Madellène en un an.

¹⁰ . Illisible. :

Appert par acte receu rière Me Jean Appy, notaire.

f° 6v° :

29/06/1678 : *J'ay resseu de Jacques Pallon 3 livres, et des mains et propres argent de Jacques Appy, en déduction.*

f° 7 :

Comptes : Cézard LA CHAUD, de Bonnieux

f° 7v° :

Comptes : ladite BERNARDE ¹¹

f° 8 :

Comptes : Anne BERNARDE, veuve d'Antoine PERROTTET ¹²

15/04/1679 : *J'ay fourny 4 eimines de plattre pour faire acomoder la cheminée, et 2 eimines pour d'autre petit rebilliage, à 2 sous l'eimine ; et 24 tuilles pour son couvert, sont : 12 sous ; et 20 sous pour la journée du Me masson.*

f° 8v° :

Comptes : Anne BERNARDE, veuve d'Antoine PERROTTET

04/03/1681 : *Je luy ay donné 5 livres fromages à 4 sous la livre.*

05/04/1681 : *Je luy ay bailhé 7 sous pour les massons.*

22/05/1681 : *Je luy ay bailhé 10 livres fromage : 2 livres.*

Plus, je luy ay bailhé 1 coupe vin : 12 sous.

09/06/1681 : *Je luy ay bailhé 7 livres chair de pourceau : 1 livre 8 sous.*

12/06/1681 : *Je luy ay bailhé un porceau : 8 livres.*

f° 9 :

Comptes : Guillaume BUFFE

f° 9v° :

f° 10 :

Comptes : S^r JEANSELME

10/05/1678 : *M. Janselme, rantier, me doibt (...) 2 ... ¹³ d'assier, bailhé à son fils : 10 sous.*

Plus, me doibt 2 sous tabac, bailhé à son fils.

Plus, me doibt 1 once tabac, bailhé à luy : 2 sous.

12/06/1678 : *Doibt (...) 2 sous papier.*

15/06/1678 : *Doibt (...) 5 sous pour ... ¹⁴ de sel.*

21/06/1678 : *Doibt (...) 4 sous papier, bailhé à M. Sambuc pour ledit S^r Enselme.*

06/10/1679 : *Doibt (...) 1 sou papier, bailhé à luy.*

¹¹ . Anne BERNARD, veuve d'Antoine PERROTET, voir folio suivant.

¹² . Jacques PERROTET, qui tient ce livre, l'appelle "ma tante".

¹³ . Mot illisible (queirep ?).

¹⁴ . Mot illisible (restel ?).

Me doibt 18 sous pour une livre tabac.
 28/08/1680 : *Me doibt (...) 1 livre tabac : 10 sous.*
M. Enselme me doibt conter pour Gautier : 8 livres 15 sous.
Plus, pour M. le vicaire, est : 6 livres.

f° 10v° :

Comptes : Jean BARIDON

f° 11 :

Comptes : Jean BARIDON

f° 11v° :**f° 12 :**

Comptes : André HUGUES

f° 12v° :**f° 13 :**

Comptes : André MALLAN

20/01/1679 : *J'ay arrêté compte avec André Mallan, fournillier, de tout ce que je luy ay bailhé depuis que je l'ay ... ¹⁵ jusque aujourd'huy, quy ce monte : 45 livres 5 sous ; y compris les 2 bourisques qu'il a heu de moy.*

21/01/1679 : *J'ay donné à son filz 1 sou sel.*

25/01/1679 : *J'ay bailhé à son fils 1/2 livre sel : 2 sous.*

04/02/1679 : *Doibt (...) 4 sous 6 deniers pour 5 pains.*

07/02/1679 : *Doibt (...) 8 livres pain : 10 sous 6 deniers.*

09/02/1679 : *Doibt (...) 12 livres 4 onces pain ; sont : 16 sous 8 deniers.*

12/02/1679 : *Doibt (...) 12 livres pain ; sont : 16 sous.*

15/02/1679 : *Doibt (...) 10 livres pain ; sont : 13 sous 4 deniers.*

17/02/1679 : *Doibt (...) 10 livres 4 onces pain ; sont : 13 sous 7 deniers.*

21-22/02/1679 : *Doibt (...) 13 livres pain ; sont : 17 sous.*

25/02/1679 : *Doibt 10 livres pain : 13 sous 4 deniers.*

26/02/1679 : *Doibt (...) 3 livres pain : 4 sous.*

27/02/1679 : *Doibt (...) 2 livres 4 onces pain : 3 sous.*

Doibt (...) 4 onces sel ; sont : 1 sou.

20/03/1679 : *Doibt 5 livres pain ; sont : 6 sous 8 deniers.*

21/03/1679 : *Doibt (...) 6 livres pain : 8 sous.*

01/04/1679 : *J'ay arrêté compte avec André Mallan de tout ce que je luy ay bailhé jusques aujourd'huy, qui se monte (...) : 54 livres 12 sous.*

06/04/1679 : *Doibt (...) 4 livres 1/2 pain ; sont : 6 sous.*

07/04/1679 : *Doibt (...) 2 livres pain ; sont : 2 sous 8 deniers.*

08/04/1679 : *Doibt (...) 4 livres pain ; sont : 4 sous 4 deniers.*

¹⁵ . Mot illisible (four ?).

f° 13v° :

Comptes : André MALLAN

13/04/1679 : *Doibt (...) 2 livres 1/2 pain ; sont : 3 sous 4 deniers.*

14/04/1679 : *Doibt (...) 2 livres pain ; sont : 2 sous 8 deniers.*

Doibt (...) 4 livres 1/2 pain : 6 sous.

16/04/1679 : *Doibt (...) 4 sous argean et un pot vin : 6 sous.*

27/04/1679 : *Doibt, depuis que j'alla à Ais jusque au 27 dudit : 14 sous.*

08/05/1679 : *Doibt (...) 6 sous de tuilles.*

f° 14 :

Comptes : Antoine GARDIOL ¹⁶

f° 14v° :**f° 15 :**

Comptes : Facy et Pierre BAS

13/01/1679 : *Facy et Pierre Baus, frères, me doibvent 13 livres 4 sous, obligé sollidèremment ; et cest, pour une bouto de vin que je luy ay vandu, appert par promesse dudit jour.*

Payables : la moitié le jour de la Madellène prochaine, et l'autre moitié le jour de la St-Michel prochain.

sans date : *Resseu de Pierre Bas 1 eimine sègle à 34 sous, et 3 pognadières avoine à 16 sous l'eimine.*

sans date : *Resseu dudit Bas 8 quintalz raizins à 10 sous le quintal.*

sans date : *Resseu de facy Bas 1 ras moins 2 pognadières amandes, à 20 sous le ras.*

sans date : *Resseu dudit Bas 53 sous pattas des mains du Gros Simon, de Bonnieus, ou bel arjean : 44 sou.*

sans date : *Plus, resseu dudit un pasquier ; monte : 30 sous.*

f° 15v° :**f° 16 :**

Comptes divers.

06/01/1679 : *J'ay payé 34 sous 6 deniers à Jean Meilhe, par ordre de M. Monestier pour les tailhes de son bien de La Coste de l'année dernière, que ledit Meilhe avoit payé pour luy à S^r Pierre Appy, trésorier de ladite année.*

f° 16v° :**f° 17 et 17v° :**

Cette page est déchirée.

f° 18 :

Comptes : Louis MEILLE

¹⁶ . Jacques PERROTET, qui tient ce livre, dit de lui : "mon fournisseur".

08/03/1678 : *Louis Meilhe doibt (...) 3 charges 1/2 conségail, payables à la St-Jean-Batiste prochaine ; acte resseu par Me Jean Appy, notaire.*

f° 18v° :

f° 19 :

Comptes : Pierre et Antoine MALLAN
16/02/1679 : 1 émine de blé conségail : 52 sous.
1 émine de blé annone : 55 sous.
07/10/1679 : 1 charge de blé annone : 20 livres.

f° 19v° :

01/1696 : Copie d'un compromis entre Jean et Pierre BARIDON, de Lacoste, suite à un cas d'insupport.

f° 20 et 20v° :

Cette page n'existe pas.

f° 21 :

Suite du compromis.
Comptes : Jacques BERNARD

f° 21v° :

Fin du compromis.

f° 22 :

Comptes : Jean PALLON
21/03/1678 : *J'ay achepté de Jean Pallon les fruitz d'une terre à Fon Pourquoière, pour 2 années, moyéan 36 livres que je luy ay payé par advance ; appert rière Me Appy, notaire, dudit jour.
Me doibt (...) 24 livres pour prêt ; payables : 12 livres le jour de Ste-Marie-Madellène, et les 12 livres restante au jour et feste de la St-Michel ; appert rière Me Appy, notaire.*

f° 22v° :

Comptes : Jean PALLON
13/11/1687 : 1 émine de blé conségail : 26 sous.

f° 23 :

Comptes : Louis BERNARD

f° 23v° :

f° 24 :

Comptes : Jean BERNARD
25/04/1678 : 1 livre de sel : 3 sous 4 deniers.
01/03/1681 : 1 quintal de fromage : 20 livres.

f° 24v° :**f° 25 :**

Comptes : M. SAMBUC

f° 25v° :

Comptes : M. SAMBUC
04/08/1679 : 1 livre de chandelle : 2 sous.
23/12/1679 : *Payer 16 sous au maréchal pour ferrer les bourisques.*

f° 26 :

Comptes divers.
sans date : *J'ay fourny pour ledit Sambuc, pour un voyage que je suis allé faire pour luy à Ais contre Savornin, ...¹⁷ pour faire exploiter unne requête ou conterolle ou papier marqué : 14 sous.*
Plus, j'ay laissé 6 livres au procureur nommé M. Ventre.
Plus, pour ma despance de moy et de mon cheval : 3 livres.

f° 26v° :

Comptes : M. SAMBUC
sans date : 1 livre de tabac : 10 sous.
30/10/1680 : *Plus, un chapeau que j'ay porté de Nismes et 6 couteaus : 3 livres 7 sous.*
sans date : *Plus, me doibt 1 livre 10 sous pour 2 chapeaus de Nismes.*

f° 27 :

Comptes : M. SAMBUC
28/05/1681 : 1 livre de fromage : 4 sous.
19/09/1681 : *Plus, je luy ay porté un chapeau de Nismes : 2 livres.*
Plus, un tafetas et unne grosse ...¹⁸ et souliés : 9 livres 9 sous.
1 baral de vin : 30 sous.
1 quintal de charbon : 15 sous.
10/07/1685 : 1 pan de dentelle : 10 sous.

f° 27v° :**f° 28 :**

Comptes : Pierre GARDIOL, de Jacques
15/11/1679 : 1 quintal d'amandes : 12 livres.

¹⁷ . Mot illisible (prime ?).

¹⁸ . Mot illisible (bontous ?).

f° 28v° :

Calculs.

f° 29 :

Comptes divers.

Du 28 may 1679, André Mallan a quitté de fournilha ; et le 30 may 1679, j'ay loué Daniel Orcel, et luy ay donné 10 sous, et je l'ay nourry. Du 2 et 3 juin, j'ay gardé Jean Pallon, et l'ay nourry et payé.

Plus, j'ay gardé ledit Pallon 6 jours.

M. Sambuc me doit rendre la moitié de ce quy m'a coûté Daniel Orcel et Jean Pallon, qui monte : 2 livres.

10/07/1680 : J'ay donné 5 sous au maréchal pour ferrer les bourisques, et 2 sous pour un fer ; sont : 7 sous.

J'ay acheté 2 cordes chès Laurans Huguo pour la fournilha ; monte : 6 sous.

12/07/1680 : J'ay donné 1 livre 10 sous au bastier de Ménerbe, pour troc d'un bast du petit bourisque.

16/07/1680 : J'ay donné 3 sous au maréchal pour ferrer ou pour un fer.

04/08/1680 : J'ay acheté à Apt 6 sous 6 deniers cordes.

J'ay fait acomoder le bast du gros : 7 sous.

04/10/1680 : J'ay acheté 2 fer chez Laurans Huguo, et un que j'ay fait faire au mareschal : 5 sous.

f° 29v° :**f° 30 :**

Comptes divers.

14/02/1679 : 1 émine de blé annone : 55 sous.

05/06/1680 : Jean Corty a donné un louis d'or à ma tante, à compte de ce qu'il luy doit, comme en appert par acte de Me Jean Appy.

f° 30v° :

Calculs.

f° 31 :

Comptes divers.

18/02/1679 : Je suis allé à la foire de Digne et j'ay amené 3 mullets et 1 cheval, et les deux gros me coûtent 132 livres, et le poulain 68 livres 15 sous, et le cheval 77 livres ; qu'il monte, au tout, la somme de 277 livres 15 sous.

sans date : J'ay fait un resseu à Jean Appy, filz de Jean, de 4 livres, en déduction et à compte des tailhes de son pettis-filz ; et un autre de 3 livres ; plus, resseu 3 livres ; plus resseu 6 livres. Je suis payé.

02/01/1680 : J'ay acheté un cheval à la St-Clair, d'Antoine Auman, de La Motte, pour 99 livres. J'ay vandu ledit cheval 11 louis d'or : 121 livres.

f° 31v° :

Comptes divers.

08/03/1680 : *Je suis allé à Digne, et j'ay achepté 4 mulletz. Les deux gros me couttent 192 livres, et les deus pettis couttent 114 livres ; et les 18 livres que j'ay despanssé ; sont, au tout : 324 livres.*

03/1680 : 1 petit mulet, vendu 84 livres.

1 cheval, vendu 40 livres.

1 mulet, vendu 123 livres.

22/03/1680 : 1 mulet échangé contre une paire de vaches, vendues plus tard 72 livres.

11/06/1680 : 1 cheval échangé contre 1 cavalle + 88 livres.

1 mulet vendu 124 livres.

f° 32 :

Comptes : Jacques APPY

16/02/1679 : *Je doibz à S^r Jacques Appy la somme de 33 livres, que je luy doibz randre à sa première réquission.*

07/03/1679 : *J'ay randu audit Appy les 33 livres cy-dessus.*

09/04/1679 : *Jacques Appy me doibt 3 livres argean.*

sans date : *J'ay resseu du susdit Appy les 3 livres cy-dessus, par moyen d'une luzerne qu'il m'a vandu, à son jardin.*

10/05/1679 : *Plus, me doibt (...) 4 sous arjean que je luy ay jagné aus bouilles.*

02/06/1679 : *Doibt (...) 1 livre 4 sous qu'il a respondu pour Jeanne Destène ; je suis payé de 20 sous, reste : 4 sous ; et il m'a bailhé de feuilhe d'amûrier pour lesdits 20 sous.*

28/07/1679 : *Plus, me doibt (...) 7 livres 8 sous pour solde de nostre compte de Beaucaire.*

sans date : *Me doibt 4 sous 6 deniers que j'ay payé pour luy au¹⁹ d'Ais.*

29/09/1679 : *Doibt (...) 16 sous que je luy ay pretté à Roussilhon, sçavoir en 1 pièce de 15 sous, et 1 sou pour reste de son deue.*

12/10/1679 : *J'ay vandu 12 charges conségal à Jacques Appy, à 15 livres 18 sous la charge ; et il m'a bailhé 17 louis d'or et 1 escu blan et 1 piessse de 30 sous.*

05/11/1679 : *Je luy doibz 17 livres 10 sous pour un porceau que j'ay achepté de luy, et que j'ay bailhé à ma tante pour le mesme pris.*

15/11/1679 : *Doibt 2 sous papier.*

20/11/1679 : *Nous avons fait compte avec S^r Jacques Appy de tout le passé, et je luy reste deubvoir la somme de 18 livres 5 sous, y conpris la rante de son pred, qu'avons le tout en compte.*

J'ay compansé les 18 livres 5 sous audit Appy sur 6 tailhes qu'il me deubvoit.

Plus, me doibt 16 deniers papier que sa belle-mère a pris.

f° 32v° :

Comptes : Jacques APPY

06/04/1680 : *J'ay achepté un coin de luzerne de Jacques Appy, à son jardin, pour le pris de 3 livres.*

sans date : *J'ay reseu dudit Appy 3 livres 10 sous, qu'il m'a remis, à prendre de Pierre Buffe ; et 3 livres arjan qu'il m'a bailhé.*

15/10/1680 : *Avons arresté compte avec ledit Appy, qu'il se treuve que nous sommes quitte.*

20/10/1680 : *J'ay fait compte avec S^r Jacques Appy du cheval que j'ay pris de M. Girard ; et moyenan 9 livres, nous sommes quitte, à la réserve de 4 pognadières de conségal que je lui doibz.*

21/10/1680 : *Et j'ay tout payé (...) par moyen de permoutte.*

10/05/1681 : *Me doibt (...) 18 livres 15 sous que j'ay payé pour luy à Anne Peironne.*

22/07/1681 : *S^r Jacques Appy me doibt 11 livres que je luy ay pretté en 1 louis d'or.*

¹⁹ . Mots illisibles (puich au retrront ?).

17/01/1687 : *Sr Jacques Appy me doibt 7 livres pour 1/2 charge conségal qu'il m'a fait bailher au Sr Bartagnon.*

01/1687 : *Resseu 3 livres en déduction et à compte²⁰.*

Plus, me doibt 5 sous pour reste d'un chapeau que je luy ay porté d'Ais.

03/1687 : *Je luy doibz (...) 48 livres arjean pretté et 8 livres 5 sous que je luy doibz compter pour Ellizée David.*

17/04/1687 : *J'ay pretté 3 livres, à Forcalquier, à Jacques Appy.*

15/05/1687 : *Me doibt tenir à compte 7 livres pour 2 moutons à luy vandu, que j'ay achepté de Jean Corty.*

15/06/1687 : *Me doibt tenir à compte 10 livres 10 sous pour la tailhe de Jean Pallon.*

f° 33 :

Comptes : M. GRÉGOIRE

03/03/1679 : *M. Grégoire me doibt 1 livre tabac du Brésil, et M. Enselme 1 autre.*

Plus, me doibt 9 sous que je luy laissa cheu Jean Bernard, que nous avion joué aus cartes avec M. Roque.

f° 33v° :

f° 34 :

Comptes divers.

29/04/1679 : 1 mule vendue 54 livres.

01/1681 : 1 cavalle vendue 72 livres.

f° 34v° :

Comptes : André ORCEL

f° 35 à 36v° :

Ces 2 pages manquent.

f° 37 :

Comptes : M. APPY

01/05/1679 : *M. Appy doibt (...) 22 sous papier marqué, bailhé à Goullin en deux fois, par ordre dudit Apy.*

09/06/1679 : *Doibt (...) 10 sous de papier marqué, baillé audit Goullin, par l'ordre dudit Appy.*

27/06/1679 : *Doibt (...) 6 sous papier marqué, bailhé à Goullin.*

30/06/1679 : *Doibt (...) 4 livres pour une celle, que je luy ay troqué pour une autre.*

04/07/1679 : *Doibt (...) 12 sous papier, bailhé à Goullin.*

Doibt un manda de 6 livres, pour un voyage que je suis allé à Ais pour la Comunauté du présent lieu de La Coste.

14/07/1679 : *Doibt (...) 10 sous papier, baillé à Goullin.*

Me doibt randre compte de 9 livres 1/2 pelottons pour unne saizie qu'a fait à André Cartier, et luy me doibt payer.

Nous avons fait tout le compte, et je suis payé.

²⁰ . Mots illisibles (cheu martre ?).

20/08/1679 : *Plus, me doibt (...) 2 sous papier, bailhé à Goullin.*

09/09/1679 : *Doibt (...) 1 sou papier, pour l'estrait de la procuration qu'il m'a fait pour aller à Ais.*

11/11/1679 : *Doibt (...) 1 sou 2 deniers que j'ay payé pour luy à Apt, pour sa quittance du dernier cartier de trésorier.*

Me doibt 13 livres 6 sous, apper par promesse que Jean et Jacques Mallan m'on remis.

f° 37v° :

f° 38 :

Comptes : M. de BRUGIS

sans date : Commandement à André MALLAN.

sans date : *Plus, pour Estène Appy, pour un commandement et pour unne gagerie : 43 sous 6 deniers, compris le conterrolle et enregistrement, et le papier marqué : 2 livres 3 sous 6 deniers.*

sans date : Condamnation de Charles JOURDAN.

sans date : Contrôle de JOURDAN.

f° 38v° :

f° 39 :

Comptes divers.

02/12/1687 : *Jean Rippert, mareschal, de Goult, me doibt (...) un quantité 43 livres charbon, à 14 sous le quintal, et m'a laissé unne pique pour bêcher la terre.*

f° 39v° :

f° 40 et 40v° :

La page manque.

f° 41 :

Comptes divers.

07/11/1683 : 1 mulet vendu 148 livres.

f° 41v° :

Calculs.

f° 42 :

Comptes : Pierre MICHELLIN

f° 42v° :

f° 43 et 43v° :

La page manque.

entre le f° 42v° et le f° 44 :

r° : Brouillon d'une lettre de procuration à Espérit VOULONNE, du 01/09/1673.

v° : Calculs et comptes divers.

f° 44 :

Comptes : M. BAGUET

f° 44v° :

Comptes : M. BAGUET

f° 45 :

Calculs et comptes divers.

26/02/ ? : *J'ay donné 12 livres à M. de BRUGIS le fil, et ce pour du vin d'Estène Appy que j'avois en séquestre.*

f° 45v° :**f° 46 :**

Comptes concernant des achats d'amandes :

07/10/1679 : entre 20 et 21 sous le ras.

26/10/1679 : 21 sous le ras.

10/09/1680 : entre 18 et 20 sous le ras.

f° 46v° :

Comptes concernant des achats d'amandes :

10/09/1680 : entre 18 et 20 sous le ras.

f° 47 :

Comptes concernant le travail des amandes :

12/10/1679 : *J'ay loué Silve Chabotte et Issabeau Perrottete, et Jeanne Armande, et Madeleine Perrottete.*

Est payé Jeanne Armande : 10 sous ; et Silve : 15 sous.

13/10/1679 : *J'ay loué "la Delligante" et Delphine ... ²¹ Corty.*

Et "la Delligante" a quitté le 17, du matin.

13/10/1679 : *Laditte Madeleine Perrottete s'an est allée.*

16/10/1679 : *"La Marquize" et Anne Bernarde, et "la Grande Bastiane" sont venues pesser ²² des amandes.*

17/10/1679 : *Anne Bernarde, de Facy, est venue pesser.*

16/10/1679 : *La vefve Dubert est venue, et je luy ay donné 12 sous.*

Et sa sœur a commancé. Ce 18 dudit, a quitté.

19/10/1679 : *J'ay donné 1 piesses de 30 sous à "la Marquize".*

²¹ . Mot illisible (juquin ?).

²² . Du provençal "peça" : casser les amandes.

J'ay donné 9 sous à "la Tourtonne".

f° 47v° :

Comptes : Pierre de LABADEX

f° 48 et 48v° :

La page manque.

f° 49 :

Comptes : Estienne JEAN, garde-terre

f° 49v° :

f° 50 :

Comptes de l'argent fourni pour la Communauté de Lacoste.

21/12/1679 : M. ROUBERT, régent des écoles

30/07/1680 : Jean APPY "Dindon"

f° 50v° :

Comptes de l'argent fourni pour la Communauté de Lacoste.

f° 51 :

Comptes divers.

02/12/1679 : Carmes de Notre-Dame

Pierre APPY

f° 51v° :

Comptes divers.

11/01/1680 : Pierre APPY, de Jean

15/03/1680 : Pierre APPY

29/01/1680 : Jean APPY, notaire

12/04/1680 : les Dames religieuses du couvent Ste-Ursule, d'Apt

f° 52 :

Comptes divers.

23/06/1680 : M. le vicaire

01/09/1680 : Jean APPY

31/08/1680 : Jean APPY, notaire

02/10/1680 : *Plus, j'ay fait un voyage à Ais : 6 livres.*

Total de ces comptes divers : 1922 livres 18 sous 4 deniers.

f° 52v° :

Rolle de l'argen que j'ay fourny pour les affaires de la Communauté, la présente année 1686.

Un seul article.

f° 53 :

Comptes : GOULLIN

04/09/1680 : *J'ay fait compte avec Goullin de tous les pelottons que j'ay resseu de luy, et nous nous sommes treuvé quitte.*

Et pour ce quy est du bled des Poures, j'ay resseu 22 livres en déduction et à compte de 12 émines, qui monte à 46 sous l'émine : 27 livres 12 sous.

f° 53v° :

f° 54 et 54v° :

La page manque.

f° 55 :

Comptes concernant le séjour que fit chez lui le Pasteur Étienne VILLET de décembre 1679 à mars 1680 :

M. Villet est arrivé chès moy le 2nd dessambre 1679 et nous sommes convenu que je le garderay en pansion moyenan 15 livres le mois.

M. Villet est allé à Marseille le 7 dessambre . Il est arrivé du 10, du matin.

Du 6^e dessambre, M. Gibert est venu voir M. Villet, et il a demuré jusques au 10. Il me doit 54 livres, foin à 30 sous le quintal, et 4 pognadières avoine à 3 sous la pognadière ; monte, avec le foin : 28 sous.

Plus, me doit 2 sous 4 deniers que nous avons donné à l'omme qu'il a mené avec luy, soict en tout : 1 livre 10 sous 4 deniers.

Plus, me doit le dîné de son père, et de ces deus chevaus, et 4 pognadières avoine ; qu'il monte, les chevaus : 1 livre 4 sous.

M. Villet m'a donné 6 livres, en 5 piesses de 3 sous et 3 piesses de 3 sous ²³.

Du 11 dessambre, M. Villet a comis M. Sambuc et M. Baguet à soupper chès moy.

Du 15 dudit, M. Villet est party pour Gordes. Il est arrivé le 18, après midy.

Du 23 dudit, M. Villet est party pour Mérindol quy est le samedy, de matin. Est arrivé le mardy compté 26, après dîner.

Du 2nd jeanvier 1680, est party pour Apt, de mattin. Il est arivé le 3^e, après dîner.

Plus, il est party pour Murs le 4, après dîné. Et il est arrivé le 8, de mattin.

Du 22 jancier, est party pour Lioux, de mattin. Il est arrivé le 25, advan soupé.

Il est party le 1^{er} febvrier pour Lourmarin, de mattin. Il est arivé le 6^e, devan dîné.

Le 7^e, est party de mattin pour Gordes. Est arrivé le mesme jour, devan soupé.

Plus, il est party pour Fontaube ²⁴ le 11^e, après dîné. Il est arrivé le 13^e, après dîné.

Plus, il est party pour les ... ²⁵ le 26, de mattin. Est arrivé le mesme jour, devan soupé.

f° 55v° :

Comptes concernant le séjour que fit chez lui le Pasteur Étienne VILLET de décembre 1679 à mars 1680 :

M. Villet est party pour Jouquas le 18^e febvrier, de mattin. Il est arrivé le 20, du mattin.

Du 3^e mars, après dîné, M. Villet est party pour Jouquas. Il est arrivé le 5^e, après dîné.

Du 6^e mars, il est party de matin. Il est arrivé ledit jour.

²³ . Non seulement cette formulation est bizarre, mais cela ne qui ne fait pas le compte.

²⁴ . Non situé.

²⁵ . Mot illisible (bis ?).

Je suis payé de M. Villet.

f° 56 et 56v° :

La page manque.

f° 57 :

Comptes : GOULLIN

13/12/1679 : Il fait un commandement à Pierre APPY.

15/12/1679 : Il fait un commandement à Pierre APPY.

f° 57v° :

f° 58 :

Comptes : M. MALLAN

03/08/1685 : *Nous sommes allé à Apt avec M. Jacques Appy et M. Mallan, pour traiter de son office de notaire. Et j'ay fourny 16 sous pour nostre dépanse, et 8 sous que je luy ay prêté pour achepter unne cravate.*

f° 58v° :

f° 59 et 59v° :

La page manque.

f° 60 :

Comptes : Pierre et Thomas PERROTET, frères

f° 60v° :

f° 61 et 61v° :

La page manque.

f° 62 :

Comptes : Jacques JOURDAN

12/09/1680 : 3 livres pour le bât d'une bourrique.

f° 62v° :

Comptes : Jacques JOURDAN

f° 63 à 65v° :

Les 3 pages manquent.

f° 66 :

Comptes divers.

f° 66v° :

Comptes : M. ORCEL

f° 67 :

Comptes : Jean ORCEL

04/03/1681 : *Je luy ay bailhé 4 livres fromage d'Overgne, à 4 sous la livre.*

Et 10 sous de clous que j'ay payé pour luy chès M. Appy, le 29 mars.

Sont au tout : 1 livre 6 sous.

f° 67v° :

f° 68 :

Comptes : M. COUSIN, de Vinsobres ²⁶

24/10/1684 : *Je doibz 120 livres à M. Monestier, le proposan. Payables dans deux mois.*

f° 68v° :

f° 69 :

Comptes : André PERROTTET

f° 69v° :

f° 70 à 82v° :

Les 13 pages manquent.

f° 83 :

Comptes : Daniel APPY

25/10/1680 : Achat d'une cavalle.

29/05/1687 : Achat de chair de pourceau (pour Pierre APPY, fils de Daniel).

f° 83v° :

Calculs

f° 84 :

Comptes : Jean GOULLIN

f° 84v° :

²⁶ . Vinsobres, Drôme, ar. et c. Nyons.

f° 85 à 86v° :

Les 2 pages manquent.

f° 87 :

Comptes : Sallamon APPY
20/05/1681 : Achat de chair de pourceau.

f° 87v° :

Comptes concernant le travail des cocons de vers à soie :

16/06/1681 : *Après midi, "la Michellin" et "la Gardiolle" on commencé, après midy, de tirer*²⁷, avec Silve et "la Broquière".

07/07/1681 : *Marte a commencé ...*²⁸ *torner le tour.*

11/07/1681 : *Anne Bousotte, de Ménerbe, a commencé à tiré.*

12/07/1681 : *Marte a quitté.*

14/07/1681 : *La filhe de Claude Inguinbert est venue.*

15/07/1681 : *J'ay donné 30 sous à "la Broquière".*

28/07/1681 : *"La Bastiane" mère est venu.*

15/08/1681 : *Je luy ay bailhé 12 sous patas.*

22/08/1681 : *On quité de tirer, et j'ay donné 9 livres bon arjean à Anne Bousotte, pour 31 jour à 7 sous patas.*

14/08/1681 : *Silve a quitté.*

*Plus, j'ay donné à "la Vielhe Chabote" 2 sous et une ...*²⁹ *vin.*

Elle a resseu au tout 25 sous ; reste que je luy doibz 9 sous.

25/09/1681 : *Bailhé à "la Gardiolle" 4 livres 10 sous.*

Plus, j'ay respond 5 sous pour Silve à ma tante.

30/09/1681 : *Bailhé 1 livre 10 sous à Anne Buffe.*

J'ay donné 20 livres au tout à "la Gardiolle".

J'ay donné 3 livres bon arjean et 8 sous à Anne pour 58 jours.

f° 88 à 94v° :

Les 7 pages manquent.

f° 95 :

Rolles des mandas et payement que j'ay payé pour me décharger.

Plusieurs articles, dont :

05/12/1685 : aux Carmes

f° 95v° :**f° 96 :**

Comptes divers.

²⁷ . Dévider la soie des cocons.

²⁸ . Mot illisible.

²⁹ . Mot illisible (lullete ?).

07/01/1686 : *J'ay donné 3 livres à M. Morlac, dragon, par ordre de Jean Pierre Gardiol, consul ; et je le doibz payer tout le teanps qu'il demurera icy en quartier. Il a commencé, ledit escu que je luy ay baillé, depuis le 1^{er} jour de cette année.
De plus, j'ay fait compte que je luy ay donné 5 livres 1 sou.*

f° 96v° :

Comptes : Joseph MEINARD

f° 97 :

Rolle de ce que j'ay payé pour la Communauté la présente année 1686 et 1687.

Plusieurs articles, dont :

14/12/1686 : les vénérables Pères de Notre-Dame de Lumières

15/06/1687 : Papier pour mettre dans le livre des délibérations.

14/05/1687 : les religieuses d'Apt

f° 97v° :

Comptes : M. MARGUERIT

f° 98 :

Rolle de ce que j'ay tiré des affères de Mme d'Appy.

Plusieurs articles.

f° 98v° :

f° 99 :

f° 99v° :

Le reste est écrit dans l'autre sens.

Rebours du registre :**1^{ère} p³⁰ :**

Comptes divers.

2^e p :

13/05/1679 : Quittance faite par André MALLAN à Jacques PERROTET.

Comptes : M. SAMBUC

Rolle des journées quy me sont deubes, de mes chevaux.

De 17 à 19 sous par jour.

3^e p :

Rolle de ce que j'ay fait.

Interviennent pour de petites sommes plusieurs personnages, dont :

Estène APPY ; Daniel APPY ; Jean APPY, notaire

4^e p :

Rolle du bled que j'ay achepté cette année 1680.

Plusieurs articles.

26/07/1683 : *M. Tobie Estienne me doibt 20 sous pour une cerpilière que je luy ay baillé à la foire de Beaucaire.*

Plus, me doibt unne selle garnie de tout, et unne bride ; monte : 6 livres de roy.

17/01/1684 : *J'ay loué mon cheval à M. Estienne ou à sa fame, et a l'a gardé 8 jours ; monte : 6 livres de roy.*

5^e p :

Rolle du bled que j'ay achepté la présente année 1680.

Plusieurs articles, dont :

M. Appy, de la Plan

6^e p :

Mémoire du jour que je suis arrivé à Orange, quy est le 27 mars 1682, et des bettes que j'ay vandues.

cheval	acheté 8 louis d'or	revendu 31 escus blancs
--------	---------------------	-------------------------

cavalle grise	achetée 19 escus 1/2	
---------------	----------------------	--

cheval	acheté 6 louis d'or	revendu 10 louis d'or
--------	---------------------	-----------------------

Plus, je suis party pour aller à la foire du Puy³¹, en Auvergne, le 2nd may ; et j'ay amené 4 cavalles quy me reviennent à 32 louis d'or 1/2 randues à Orange.

cavalle		revendue 35 escus
---------	--	-------------------

cavalle		revendue 10 louis d'or
---------	--	------------------------

2 cavalles		revendues 18 louis
------------	--	--------------------

barbe	acheté 5 louis d'or	
-------	---------------------	--

cheval		revendu 11 louis d'or 1/2
--------	--	---------------------------

cheval noir	acheté 8 louis d'or	
-------------	---------------------	--

³⁰ . Le haut de la page est illisible, car l'encre est délavée.

³¹ . Le Puy-en-Velay : Haute-Loire.

Du 24 may, je suis party pour aller à la foire de Villeneuve de Bert ³², quy est le 25, et j'ay amené 3 mulles et 2 cavalles quy coûtent 359 livres 15 sous, et 20 livres pour les frais.

cavalle

revendue 9 louis d'or

7^e p :

Comptes divers.

8^e p :

Comptes divers.

18/07/1685 : 1 charge de conségail : 11 livres.

Daniel APPY

Du 2^e novembre 1683, je suis allé à la foire de Mandes ³³ dans le Vellay, et j'ay achepté un mullet qu'il me coûte 100 livres. (Par la suite, vendu 128 livres.)

Plus, un autre mullet : 129 livres.

Plus, un autre mullet : 150 livres.

Plus, unne mulle rouge : 89 livres. (Par la suite, troquée contre un cheval et un petit cheval d'une valeur de 14 louis d'or les deux ; le cheval, troqué contre une jument + 9 louis d'or 1/2.)

Plus, unne autre mulle : 57 livres. (Par la suite, troquée contre un cheval rouge + 34 livres 10 sous ; le cheval rouge, vendu 55 livres.)

9^e p :

Comptes divers.

22/10/1683 : 1 journée de cheval : 18 sous.

16/11/1683 : *J'ay baillé le rouge et noir à M. de Sainte-Collombe, pour le calèche.*

10^e p :

Brouillon et calculs.

11^e p :

Du 8^e mars 1684, je suis party avec M. Chapa pour aller à la foire de Rodès ³⁴, quy est le lundy d'après la demy-Carême, 13^e dudit mois. Et nous avons amené 17 mulles.

Celles-ci, achetées pour un total de 1283 livres, ont été par la suite revendues ou troquées.

12^e p :

02/05/1684 : *J'ay achepté, à Villeneuve de Ber, 5 mulles qu'elles coûtent (...) 563 livres.*

05/05/1684 : *Je suis party pour aller au Puy, et j'ay achepté 6 cavalles et 1 cheval (...) : 672 livres 13 sous 2 deniers.*

11/05/1684 : *Je suis arrivé.*

Suit le compte des ventes et des échanges.

13^e p :

Suite de la précédente.

³² . Villeneuve-de-Berg : Ardèche, ar. Privas.

³³ . Mende : Lozère.

³⁴ . Rodez : Aveyron.

14^e p :

13/08/1684 : *J'ay baillé unne piessse de 30 sous à "Chanègre", et je luy conteray sur 6 livres de patas que je luy doibz pour un brandebour que j'ay achepté de Silvestre ; excepté 5 sous que je luy donne pour les cartes.*

29/08/1684 : *Je suis party pour aller à la foire de Langone ³⁵, quy est le jour de St-Gilles ; et j'ay amené 5 cavalles, qu'elles me coûtent (...) 291 livres.*

Suit le compte des ventes et des échanges.

15^e p :

07/11/1684 : *Je suis allé à la foire de Gapt ³⁶, quy est le jour de St-Martin, et j'ay amené 4 chevaus et 1 cavalle (...) : 538 livres.*

Suit le compte des ventes et des échanges.

16^e p :

Du 13 febvrier 1685, je suis party pour aller en Suisse, et sommes arrivé le 13 mars. Et j'ay amené 8 cheveaus, qu'ils coûtent (...) 1265 livres.

17^e p :

Modèles d'acte pour l'office de sergent ordinaire (Pierre CARTIER) et pour la reddition des comptes de tutelle (Pierre HUGUE).

18^e p :

Suite de la précédente.

19^e p :

Table des payment que j'ay fait pour la Communauté, depuis le 6 novembre 1685.

Plusieurs articles, dont :

05/12/1685 : les Carmes de Notre-Dame

18/02/1686 : *Payé au dragons : 37 livres 4 sous 6 deniers.*

02/03/1686 : *Payé au S^r de Villevieille, Capitaine dans le régiman Mestre-de-Camp : 9 livres 16 sous 6 deniers.*

22/01/1686 : *Au susdit Capitaine : 26 livres 8 sous 6 deniers.*

02/03/1686 : Jacques APPY

Jean APPY, notaire

18/03/1686 : Pierre APPY

20^e p :

Suite de la précédente.

24/05/1686 : Pierre APPY

12/03/1686 : Pierre APPY

21/07/1686 : Jean APPY, notaire

21^e p :

Suite de la précédente.

³⁵ . Langogne : Lozère, ar. Mende.

³⁶ . Gap : Hautes-Alpes.

22^e p :

Rolle de l'argean que j'ay fourny pour les affaires de Mme la Marquize de Crillon.

Achat de plâtre, de mallons, de clous, de poutres, et d'une pierre de taille pour le potager³⁷ (12 sous).

23^e p :

Rolle du bled de la présente année 1687.

Plusieurs articles, dont :

05/08/1687: Sallamon APPY, de St-Castor

15/08/1687: Daniel APPY

24^e p :

Rolle des amandes que j'ay achepté la présente année 1686.

Plusieurs articles, dont :

02/09/1686 : Jacques des APPY : 2 ras.

15/09/1686 : M. APPY, de Jean : 24 ras.

18/09/1686 : Jacques des APPY : 2 ras.

Le prix le plus fréquent est de 20 sous le ras. Le maximum a été atteint une fois à 21 sous 7 deniers le ras.

25^e p :

Calculs

22/02/1687 : *M. Pierre APPY, filz de Daniel, baille 10 livres 11 sous, en déduction et à compte de ses tailles.*

26^e p :

Mémoire de ceus quy sont mortz depuis le 6^e aoust 1657, de ceus de la Relligion P.R., suivant un livre que M. Challier, sy-devant ministre, a laissé à André Perrottet, dit "le Cadet" ; le tous, signés par ledits Challier.

Aoust

Premièrement, Anthoine Bernard et allé à Dieu le 7^e du mois d'aoust, sur les 2 heures après minuit. 1657.

Catherine Derieu, dite "la Marquize", le 12 aoust, environ 8 à 9 heures du matin. 1657.

Le 29 aoust 1657, 2 heures devan le jour, le Sr André Perrottet, dict "Cavallier", à feu Jacques, est allé à Dieu, après avoir esté détenu d'unne malladie longoureuse don[nan]t asme phtisque.³⁸

Septambre

Le 12^e septambre 1657, Catherine Baunine, fame de Michel Ginous, sur les 10 heures du matin, est morte d'une appostume en chaîne.³⁹

Pierre Aillaud, dit "Marquis", est mort le 17^e septambre 1657.

Anne Bounenque, fille de Marguerite Blanche, le 17^e septambre 1657.

Anne Derbe, fame de Jean Servièrre, fournier, ayant esté détenue durant 4 mois auparavan d'idropisie, est allée à Dieu le 22^e septambre 1657, sur le matin.⁴⁰

³⁷ . Foyer de cuisine.

³⁸ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : surinfection bronchique (bactérie/virus).

³⁹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : septicémie (manque d'hygiène, de désinfection).

⁴⁰ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : bronchite, surinfection bactérienne pulmonaire.

27^e p :*Octobre*

Louis Roulet, abitant à La Coste, est allé à Dieu le 19^e octobre 1657, sur les 10 heures du matin, ayan souffert de doulleurs estraordinères en son vandre quil l'ont porté au tombeau. ⁴¹

Dessambre

Le 9^e dessambre 1657, Jeanne Bernarde, fame d'André Hugue, teisseur à toille, est allée à Dieu, après avoir beaucoup souffert duran 4 mois, pour une routure de janbe et canser au tétin droit, finalement morte. ⁴²

Andrieue Meille, vefve à feu Jean Buffe, de ce lieu de La Coste, est morte le 19 dessambre 1657, sur les 2 heures après la minuit, ayant esté gissante au lit d'un asme et idropisie, pandan plus de 4 mois. ⁴³

Mars

Josept Bernard, estant acablé de viellesse et deffaut de nature, est mort le matin, un peu advan le lever du solleil, du 26 mars 1658.

Septembre

Ellizé David, estant en âge décrépit, les organes et manbres ne pouvan plus faire leur fonctions, le 5^e septembre, est mort, environ midy. 1658. ⁴⁴

Octobre

Pierre Bas, de ce lieu, est mort le 30^e octobre 1658, ayan resseu, le 13 octobre dudit mois, et au courd de la nuit, environ les 10 heures du soir, un coup de pierre en la teste, blessure quil l'a porté au tombeau. ⁴⁵

*Janvier***28^e p :**

Le 14 janvier 1659, Marie Pallenc, fame d'André Appy, de ce lieu, 3 heures devan le jour, et allé à Dieu, estant mort quasy inopinément et sanct grande indisposition auparavant. Ainsi le certiffie. ⁴⁶

Mars

Le 9^e mars, jour de dimanche, 1659, sur les 9 heures du matin, Jean Servière, fournisseur, de ce lieu, est allé à Dieu, ayant esté travaillé puis le 1^{er} mars d'une doulleur griefve d'esthomas quil l'a porté au tonbeau. ⁴⁷

Avril

Le 5^e may 1659, Jeanne Perrottet, ditte "Rostane", vefve, est morte, sur les 11 heures du matin. Ainsi le certiffie.

⁴¹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : possible ulcère à l'estomac (manque d'hygiène alimentaire, aliments impropres à la consommation).

⁴² . D^r Paul CHIRI (Marseille) : fracture et cancer du sein.

⁴³ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : surinfection bronchique.

⁴⁴ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : sans doute accident vasculaire cérébral (provoquant l'hémiplégie).

⁴⁵ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : hématome interne cérébral non trépané pour sauver le patient.

⁴⁶ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : possible infarctus (mort subite).

⁴⁷ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : rapidité du décès (du 1^{er} au 9 mars) : possible hémorragie digestive.

Juin

Jeanne Serre, fame d'Estiène Bernard, de ce lieu, après avoir été détenue d'une maladie incurable et toute extraordinaire pendant 3 mois, est allée à Dieu le 7^e juin, sur les 5 à 6 heures du matin.

Pierre Michel, déjà avancé en âge, après avoir été au lit une douzaine de jours, pressé d'un asme et oppression d'estomac, est allée à Dieu le 11 juin, sur les 10 heures du soir dudit jour. ⁴⁸

Septembre

Le 22^e septembre 1659, Daniel Perrottet, à feu Martin, de ce lieu, ayant été assailli d'une extrême faiblesse d'estomac et acablé de viellesse 3 mois auparavant, est mort ledit jour, sur les 8 heures du matin.

Janvier 1660

Le 4^e janvier 1660, Pierre Chauvin, homme âgé, de ce lieu, ayant été détenu dans le lit d'une hérépelle en une janbe duran 1 an 1/2, est allé à Dieu, sur les 6 heures du soir ; son âme s'étant séparé de son corps pèsiblement. ⁴⁹

Febvrier

29^e p :

Le 13 febvrier 1660, Jeaume Baridot, mary de Suzane Appy, de ce lieu, est mort d'un asme avec idropisie quil l'a porté au tombeau. Ainsin le certiffie.

Le 18^e febvrier 1660, Madellène Bernarde, fame d'André Michel, ayant été assaillie 4 mois d'une poulmonnie, auparavant, est allé à Dieu. ⁵⁰

Mars

Le 29 mars 1660, Jeanne Buffe, fame de Guillaume Appy, dit "Dindon", après avoir passé 1 an presque en trances estraordinères, quelque peu avant sa retrète saizie de phtise et hidropisie, son âme a esté séparée de son corps ledit jour. ⁵¹

Avril

Le 9^e avril 1660, Estienne ⁵² Meille, vefve de Guillaume Sallenc, de ce lieu, ayant esté duran 10 jours pressée d'un mal estraordinaire d'estomac, est allé à Dieu. Ainsin le certiffie. ⁵³

Le 12 avril, Honorade Meinarde, fame de Jacques Sère, de Roussillon, ayan esté saizie au gosier d'un barbon mallin 7 jours duran, le venin s'étant espandu par tout son corps l'a porté au tombeau ; et son corps a esté entéré en ce lieu, au cimetièrre de ceus de la Relligion. ⁵⁴

May

Le 10^e may 1660, Anne Bernarde, fille à feu Jean, de ce lieu, estant tonbée 2 jours auparavant d'un arbre appellé orme, est allé à Dieu. ⁵⁵

⁴⁸ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : insuffisance respiratoire majeure (donnant l'impression "d'oppression d'estomac").

⁴⁹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : ulcère variqueux, insuffisance veineuse des membres inférieurs au stade final.

⁵⁰ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : pneumopathie bactérienne.

⁵¹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : possible épilepsie, plus tuberculose surinfectée.

⁵² . Pour Estiennette.

⁵³ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : occlusion intestinale, décès en 10 jours.

⁵⁴ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : diphtérie : la toxine sécrétée par le virus entraîne une septicémie générale provoquant le décès.

⁵⁵ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : la chute ayant entraîné la mort : hémorragie interne.

Le 21 may 1660, Jeanne Pallenc, vefve de feu Jean Bernard, de ce lieu, après avoir esté détenue puis longues années d'une malladie invétérée, est allé à Dieu. Ainsin le certiffie.

Aoust

30^e p :

Le 8^e aoust 1660, Jean Orcel, de Lagarde, est mort, ayan esté pressé de dolleur d'estomac et de vandre duran 8 à 9 mois, ayan heu aparavan unne perte de sanc par la bouche, finalement, ledit jour, quy estoit dimanche, au matin, au lever du solleil, est tré-passé.⁵⁶

Le 14^e aoust 1660, environ les 11 heures du soir, est morte Marie Sallenc, fille de Guillaume et d'Estènène⁵⁷ Meille, ayan souffert des cincopes au bras et pied gauche, et atteint d'épilopsie, est allé à Dieu.⁵⁸

Marie Arnous, femme de M. Pierre David, ayan esté attaquée d'unne dissanterie et dolleur d'estomac duran 6 semènes, est allé à Dieu le 23 aoust 1660. Ainsin le certiffie.

Octobre

Le 27^e octobre compté, mercredy au soir, environ 1 heure après la minuit, Pierre Bernard, filz de Jean, est allé à Dieu après avoir souffert plussieurs opressions d'estomac, difficulté d'alléner⁵⁹, quy feurent suivies d'unne enflure au bas vandre ; estant de ce lieu de La Coste. Ainsi le certiffie. 1660.

Dessambre

Le vendredy, compté 17^e dessambre 1660, Marthe Bertin, fame de Pierre Meille, filz d'Issac Meille, baille de ce lieu de La Coste, environ les 11 heures du matin, est allé à Dieu, après avoir, duran 5 ou 6 mois, [été] attente de malladie langoureuse, porissante an tisie et idropisie. Ainsin le certiffie.⁶⁰

Du 21 dessambre 1660, Antoine Jean, de ce lieu, dict "Aurel", sur les 5 heures du soir, est allé à Dieu. Ainsin le certiffie.

31^e p :

1661, de febvrier

1661, et le 24^e de febvrier, jour de St-Matias, André Huguo, dict "Bigot", estant acablé de viellesse, sur les 4 heures du soir, est allé à Dieu. Ainsin le certiffie.

Le 26 febvrier 1661, Pierre Huguo, dict "Gros Bigot", est mort, sur les 5 heures après midy dudit jour, après avoir beaucoup souffert d'une poulmonnie aconpagnée de fièvre. Ainsin le certiffie.⁶¹

Mars

Le 14^e mars 1661, Margueritte Bourgue, fame de feu Pierre Huguo, dit "Gros Bigot", est allé à Dieu, sur les 3 heures après midy, après avoir esté détenue duran 2 ans d'une malladie incurable, ne pouvan ce servir de ces manbres, ces janbes et cuisses estan mortes et pourries advan que Dieu la retira, longteamps aparavan.

⁵⁶ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : ulcère d'estomac évoluant de façon chronique (8 à 9 mois) : hémorragie digestive fatale.

⁵⁷ . Pour Estiennette.

⁵⁸ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : épilepsie entraînant hémiplégié du côté gauche.

⁵⁹ . De respirer.

⁶⁰ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : tuberculose pulmonaire.

⁶¹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : pneumopathie bactérienne (fréquente lors de mauvaises conditions de vie et d'hygiène).

Juin

Le 23^e juin 1661, M. Pierre Fournillier, de ce lieu, chargé d'années, de vieillesse, pressé d'asme, est allé à Dieu, sur le coucher du soleil. Ainsin le certiffie. ⁶²

Jullet

Jean Gaudin, de Roquefure, ayan esté pressé auparavan d'un mal d'estomac, est allé à Dieu le 7^e jullet 1661 ; et on l'a apporté au sémentière de La Coste. Ainsin le certiffie. ⁶³

Octobre

Le 6^e octobre 1661, sur les 10 heures du soir, Dieu a retiré à soy Pierre Phellip, après avoir esté détenu dans le lit, presque duran 1 an, d'une poulmonie et corruption générale de tout son sang, avecque rupture de vène audit poulmon. Ainsin le certiffie Pierre Challier, pasteur. ⁶⁴

32^e p :*Novanbre*

Louize Perrottet, fille de Jean et vefve de feu Verdot ⁶⁵, de Lourmarin, n'étan pas bien disposée, est allée à Dieu le 28 novanbre 1661. Ainsin le certiffie. ⁶⁶

Margueritte Bernard, fille à feu Jean, de ce lieu, après avoir souffert de nausées grandes, est décédée le dimanche au soir, compté 20^e novanbre. ⁶⁷

Febvrier 1662

Ellizabet Perrottet, à feu André, feamme de Peiron Martin, après avoir esté travaillée d'un dégoût estréordinère duran 4 mois, aconpagnée d'une febvre lante, marquement d'idropisie, est allée à Dieu le 7^e febvrier 1662, sur les 10 à 11 heures du matin.

Mars

Le 12 mars 1662, Estienne Orcel, de Lagarde, après avoir souffert des douleurs et trances extraordinères duran 14 ou 15 mois, pour une apostume survenue à la cuize droite quy a mené de corrésion en grand abondance, est mort sur les 7 heures du matin. Ainsin le certiffie. ⁶⁸

Octobre

Margueritte Blanche, fame de Samuel Appy, de ce lieu, ayant esté pressée d'une poulmonie estraordinère, dont il c'est ensuivy idropisie, aconpagnée de crachat avec du sanc, le 14 octobre 1662, jour de dimanche, sur l'antrée de la nuit, est mort. ⁶⁹

Mars 1663

Le 23 mars 1663, sur les 3 heures après midy dudit jour, Jeanne Martine, fame de Barthelémy Perrottet, est allée à Dieu après avoir beaucoup souffert duran 2 ou 3 mois. Ainsin je l'ateste.

⁶² . D^r Paul CHIRI (Marseille) : bronchite (due aux mauvaises conditions de vie, chauffage insuffisant).

⁶³ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : ulcère d'estomac dû à la mauvaise qualité des aliments.

⁶⁴ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : bronchite entraînant une septicémie générale, plus hémorragie pulmonaire.

⁶⁵ . Sic.

⁶⁶ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : "indisposée" : règles anormales (cancer utérin).

⁶⁷ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : occlusion intestinale (nausées, déshydratation, décès) due à un cancer, une intoxication alimentaire ou une appendicite.

⁶⁸ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : abcès à la cuisse droite provoquant une septicémie, puis le décès.

⁶⁹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : tuberculose pulmonaire entraînant une hémorragie pulmonaire au stade final.

33^e p :

Le 3^e juillet 1663, Anne Buffe, fame de Pierre Cartier, de ce lieu de La Coste, est morte sur les 8 heures du soir, pour un subjest quy l'a détenu tout le jour, n'ayan heu aucun santement ⁷⁰. Ainsin le certiffie. ⁷¹

-0-

34^e p :

Comptes divers.

10/06/1687 : M^{lle} d'APPY, veuve de Pierre APPY

04/07/1687 : M^{lle} d'APPY

15/07/1687 : hoirs de + Guillaume APPY

06/08/1687 : M^{lle} d'APPY

35^e p (ou f° 99v° dans l'autre sens du livre) :

Mémoire des payement que j'ay fait pour la Communauté, la présente année 1687 et 1688.
Un article.

⁷⁰ . Elle avait perdu connaissance.

⁷¹ . D^r Paul CHIRI (Marseille) : perte de connaissance due à un accident vasculaire cérébral (hypertension artérielle possible).